



Article scientifique

Article

2002

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Yvette Roudy, les femmes sont une force

Gardey, Delphine; Laufer, Jacqueline

How to cite

GARDEY, Delphine, LAUFER, Jacqueline. Yvette Roudy, les femmes sont une force. In: Travail, genre et sociétés, 2002, vol. 7, n° 1, p. 5–38. doi: 10.3917/tgs.007.0005

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:177118>

Publication DOI: [10.3917/tgs.007.0005](https://doi.org/10.3917/tgs.007.0005)

Yvette Roudy, *les femmes sont une force*

Entretien avec **Delphine Gardey**, **Jacqueline Laufer**

DANS **TRAVAIL, GENRE ET SOCIÉTÉS** 2002/1 (N° 7), PAGES 5 À 38

ÉDITIONS **LA DÉCOUVERTE**

ISSN 1294-6303

ISBN 2747520471

DOI 10.3917/tgs.007.0005

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2002-1-page-5.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

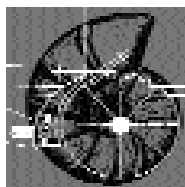
Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



PARCOURS

YVETTE ROUDY, *LES FEMMES SONT UNE FORCE*

ENTRETIEN AVEC
DELPHINE GARDEY
ET JACQUELINE LAUFER

Le nom d'Yvette Roudy est associé à la loi du 13 juillet 1983 sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Ancienne ministre des Droits de la Femme (de 1981 à 1986), elle retrace son action dans ce domaine et la resitue dans le contexte plus large de son engagement féministe et politique, de son combat pour l'égalité et la parité. Yvette Roudy ne mâche pas ses mots. Elle nous dit ici ses convictions et ses positions, mais aussi ses indignations et ses révoltes. Son témoignage permet de mesurer l'importance du chemin parcouru et l'ampleur de ce qui reste à faire.

Delphine Gardey et Jacqueline Laufer

Jacqueline Laufer : A quel souvenir est attaché le début de votre engagement féministe ?

Yvette Roudy : Sans doute à mes relations avec mon père, des relations difficiles, comme souvent, sans aller chercher Freud qui par ailleurs a dit beaucoup de bêtises sur les femmes. Mon père était très autoritaire et passablement machiste. Il n'était pas méchant, très conscient de ses devoirs envers sa famille. Il se comportait en bon père de famille dans le sens patriarcal du terme : il était très dominateur avec ses enfants. Quand je lui demandais "pourquoi mon frère a-t-il le droit de sortir quand il veut et pas moi ?" Il me répondait "parce que c'est un garçon". Je trouvais l'explication un peu courte. Et pourtant je n'avais pas dix ans mais cela ne me suffisait pas. J'étais déjà très indépendante. J'avais envie de sortir, de voir le monde, j'avais l'esprit curieux, je posais des questions sans arrêt, des questions auxquelles il ne répondait pas, auxquelles il ne pouvait pas répondre ou ne voulait pas répondre. De plus il était très absent, tout en me surveillant étroitement. Bref, il m'étouffait. Et comme je protestais, le ton montait, il élevait la voix, je ne voulais pas céder, je ne voulais pas me laisser impressionner. Je ne voulais pas qu'il pense qu'il pouvait me faire peur. J'ajoute qu'il était membre de la SFIO et que les récits qu'il nous faisait de sa vie militante ne donnaient pas la meilleure image de la politique. A cause de lui, j'ai attendu d'avoir 34 ans avant de m'engager en politique. Mais je me suis engagée, peut-être aussi à cause de lui, dans le féminisme et dans le socialisme. Ces deux combats sont chez moi indissociables, complémentaires. Ce sens de la révolte contre tout ce qui me paraît injuste m'a toujours habitée, a joué un rôle important dans mon itinéraire politique.

JL : Vous n'avez pas changé ?

YR : Si bien sûr et je change encore. J'ai appris à me contrôler, à me maîtriser. Je me suis cultivée. Des rencontres importantes, la vie enfin, m'ont beaucoup appris. Mais le fond de mon caractère n'a pas changé.

La loi du plus fort

Delphine Gardey : Comment cela s'est-il traduit dans votre combat politique ?

YR : Je crois que je puise dans ma capacité d'indignation des convictions fortes qui me donnent l'énergie, la

ténacité sans quoi aucun projet fort ne peut aboutir. J'ai aussi conservé, ce que mes amis appellent avec indulgence, une certaine fraîcheur, qui me fait encore réagir avec force aux chocs des événements. Un exemple aujourd'hui ou plutôt deux exemples. J'ai réagi très vite devant la manière dont les talibans traitaient les Afghanes et je piaffe d'impuissance à ne pouvoir les aider davantage dans un moment où les choses vont un peu mieux pour elles. Dans un autre domaine plus proche j'enrage de voir la façon dont la parité est détournée en politique au moment des prochaines législatives.

DG : Pour en revenir à votre itinéraire personnel, comment s'est opérée votre entrée dans la vie active ?

YR : Mon père ne m'a pas envoyée au lycée. Il aurait pu ; il ne l'a pas fait. Il m'a fait entrer dans une école professionnelle où là aussi je posais trop de questions auxquelles on ne répondait pas. J'enrageais littéralement (je ne suis pas quelqu'un de patient). A 17 ans j'ai commencé à travailler – je faisais du secrétariat dans une usine de conserverie qui empestait le poisson. Je me suis inscrite à des cours du soir pour préparer le bac et continuer mes études, la semaine même où je commençais à travailler. Pour moi la première bataille, la première conquête ce fut la culture, apprendre, apprendre pour comprendre. Ce mouvement est permanent chez moi : j'ai toujours envie d'apprendre, de comprendre, toujours envie de savoir comment les choses fonctionnent, comment on peut aller plus loin pour changer, améliorer. Je trouve qu'une des plus belles choses de la vie, c'est cette possibilité permanente que nous avons d'avancer dans la connaissance du monde.

DG : En fait, dans votre itinéraire, le militantisme c'était aussi une possibilité de s'ouvrir à la culture ?

YR : D'une certaine façon. C'est une forme de curiosité intellectuelle mais aussi d'un désir fort de me battre pour que les choses changent. Et ce n'est pas un hasard si c'est Colette Audry - femme de lettres et militante - avec qui j'ai fait des traductions, avec qui j'ai commencé à écrire, qui m'a réconciliée avec la politique. Je me suis engagée à partir de cette indignation spontanée devant l'injustice. Je crois que Simone de Beauvoir l'a fort bien écrit dans la préface de l'un de mes livres. Elle m'avait dit un jour "j'ai beaucoup réfléchi et maintenant je sais qui vous êtes. Vous êtes une lutteuse, c'est là chez vous le trait dominant". Je crois qu'elle avait raison. Récemment je

suis partie défiler autour des Galeries Lafayette pour protester avec quelques féministes contre l'exhibition de femmes en sous-vêtements en vitrine, vaquant prétendument à de vagues tâches ménagères. Un spectacle que je croyais réservé à certains quartiers d'Amsterdam et devant lequel de pauvres types venaient se scotcher. Et je me disais, en défilant et en m'engueulant avec les partisans de cette misérable mise en scène "mais qu'est ce que je fais ici ?" N'est-ce pas la place des nouvelles générations ? Et pourtant je suis restée jusqu'au bout. Je vous demande un peu. Dans les défilés pour les Afghanes nous sommes plus nombreux. Pour les Galeries Lafayette, nous étions peu. Mais j'y étais aussi. De la même façon depuis que j'ai découvert récemment, à l'occasion d'une mission parlementaire en Afrique, les conditions atroces de ces gosses que l'on vend, véritables esclaves, pris dans les réseaux de rabatteurs avec le consentement du père, (la mère ne compte pas) sous les yeux des autorités du pays avec lesquels nous avons des relations amicales, je me dis : "que faire pour changer ces pratiques, ces trafics ? C'est si bien inscrit dans leur histoire, dans un système, que l'on a le sentiment qu'on ne peut rien y changer". Je viens de sortir un rapport sur le sujet. C'est une petite contribution qui va s'ajouter aux efforts d'organisations internationales. Je propose de supprimer les aides aux pays qui couvrent ces trafics. Ces horreurs relèvent d'un système. D'un rapport de forces. Toujours le même : l'exploitation du plus faible par le plus fort. Les enfants, les femmes, les pays pauvres... les pauvres... Cette même loi du plus fort sur le plus faible qu'au XVIII^e siècle – déjà – Poulain de la Barre dénonçait. Toutes les sociétés organisent remarquablement pour les femmes et les hommes la théorie des deux sphères : celle du "public" pour eux, celle du "privé" pour nous. Nous sommes ici. Ils sont là-bas. C'est ce que nous expliquaient les députés entre les deux guerres quand ils discutaient gravement à l'Assemblée de l'opportunité de donner le droit de vote aux femmes. "Qu'avez-vous besoin d'entrer en politique ?" nous disaient-ils, "c'est l'affaire des hommes. Vous, vous réglez sur nos sens, que voulez-vous de plus ?" Ils étaient au demeurant tout à fait sincères en disant ça. Mais ils étaient, en même temps, morts de peur à l'idée de voir arriver les femmes dans l'hémicycle avec la prétention de se mêler de la législation. Tout comme aujourd'hui d'ailleurs. La parité les terrifie et pourtant elle les protège. Je leur dis bien souvent : "la parité vous

protège de cette épouvantable vision d'un hémicycle composé de 90% de femmes et 10% d'hommes. Une situation dont nous, nous devons bien cependant nous accommoder”.

Le féminisme était le diable

J.L. : Est-ce que les choses ont vraiment bougé en politique et en particulier au parti socialiste ?

YR : Ah oui, oui, sûrement. Quand je suis entrée au PS en 1971, je ne savais pas ce qui m'attendait. C'était encore la vieille SFIO, j'arrivais de la Convention des Institutions Républicaines. La Convention c'était un petit club bien sympa, bien tranquille que Mitterrand avait créé un peu à son image. On y était à l'aise, c'était ouvert, intelligent, on y disait ce qu'on voulait, on discutait beaucoup. On n'était pas très nombreux. Mais quand je suis arrivée dans cette SFIO de 1971, structure rigide, étroite, avec des règles strictes, quasi militaires, un discours raide, langue de bois, archaïque en un mot, je me suis dit qu'il allait falloir tout changer. Il y avait quelques femmes, peu mais une en particulier, un personnage haut en couleur, une sénatrice, l'unique sénatrice, plus très jeune (du moins à mes yeux). Elle s'appelait Irma R., façonnée par ce parti, pour qui le féminisme était le diable. Et elle me disait avec son accent corse inimitable “tu sens le soufre”. Moi, ça me faisait rire. Je ne comprenais pas. Mais en fait c'était terrible ce qu'elle me disait là. Elle était le parfait produit de ce club masculin bien verrouillé qu'était le monde politique. Elle était leur bonne conscience. Une très bonne auxiliaire qui ne dérangeait rien ... Et elle disait “mais pourquoi les femmes ne viennent-elles pas dans ce Parti ? Rien ne les empêche de venir”... Rien, sauf les mœurs, les règles, cette culture que les hommes révèlent lorsqu'ils sont entre eux, faite de violence et du goût de la domination, la culture du guerrier dont le moins qu'on puisse dire, est qu'elle n'est pas notre tasse de thé. Voilà ce que j'ai trouvé en arrivant en 1971. Un monde masculin où les femmes étaient invisibles, dociles : auxiliaires de bureau, de section, d'élections. Mais j'arrivais avec l'équipe Mitterrand, avec Marie-Thérèse Eyquem, et Colette Audry. Nous étions quelques-unes regroupées en un club “le Mouvement Démocratique Féminin”. Nous étions un groupe de pression organisé bien dans le style des clubs tels que les encourageait Mitterrand. Marie-Thérèse Eyquem était

notre leader. C'était une femme de forte personnalité et de forte corpulence, de grande volonté, une oratrice, une lutteuse. Elle avait son franc-parler, de l'autorité. On l'écoutait. Elle était respectée. Très proche de Mitterrand. Moi, j'étais dans son sillage mais j'étais aussi aux côtés de Colette Audry, une intellectuelle fine, peu faite pour la bagarre mais qui n'avait pas sa pareille pour l'analyse. Une très grande écrivaine qui n'est pas encore reconnue ... pour l'instant ...

DG : Vous avez l'impression que ce qui était possible dans l'entourage de Mitterrand ne l'était pas au sein de la SFIO ; et qu'en est-il du PS ?

YR : C'est ce que j'ai essayé de vous dire. Les règles, les mœurs, la culture enfin n'étaient pas les mêmes. En entrant dans le nouveau PS, la Convention des Institutions Républicaines avec ses pratiques de clubs a amené un souffle nouveau. Un souffle de liberté. Et nous avec "le Mouvement Démocratique Féminin", nous avons fait entrer le féminisme dans le socialisme – du moins tant que Mitterrand a vécu. Avec Mitterrand nous avons pu faire entrer le débat sur les quotas et obtenu un vote. Pas facile. Ce fut à l'occasion du Congrès de Suresnes en 1974 je crois. La bataille a été rude. Des hommes comme Mitterrand mais aussi Mauroy et Albert Gazier, et André Bouloche et Gérard Jaquet, et d'autres encore ont soutenu l'idée. Mais il s'est trouvé des femmes pour s'y opposer. "Quelle horreur, des quotas. C'est choquant". "Oui, mais la situation actuelle est encore plus choquante" répondions-nous. J'étais convaincue que le féminisme allait faire partie intégrante du socialisme. Comme un courant de pensée fort, dynamique, moderne, de gauche. Mais force est de constater que Mitterrand disparu, les vieilles habitudes ont repris le dessus. La greffe n'a pas pris. Il y a eu rejet.

JL : Et le courant femmes du PS ?

YR : Le courant de Françoise Gaspard. Le courant "G". Je vais vous raconter comment j'ai vécu les choses. C'était dans les années 1970. Françoise Gaspard notre première femme énarque, une féministe, est arrivée au PS ; très bien accueillie par tout le monde, elle décide de créer un courant spécial femmes. C'était logique : le PS est un parti composé de courants : A, B, C, etc. Intellectuellement, c'était sans faille. Sauf qu'il faut être un minimum de personnes pour être reconnu, et même la plupart des femmes féministes ne souhaitaient pas entrer dans un courant particulier, préféraient se mêler

de débats plus larges. Une féministe socialiste est constamment écartelée dans ses choix. Il n'est pas facile de se battre sur deux créneaux à la fois. Au fond de moi, je savais qu'elle ne trouverait pas assez de femmes pour faire un courant. Nous étions trop minoritaires. Je lui ai proposé une autre stratégie : entrer au cœur du pouvoir. Obtenir la création d'un secrétariat aux droits des femmes afin de siéger chaque semaine à égalité là où se prennent les décisions : au secrétariat national. On a longtemps été divisées là-dessus. Effectivement, son courant n'a pas fait recette. Mais elle a essayé. A ce propos, je me souviens d'une anecdote. Anne Le Gall que vous connaissez sans doute, une féministe dans l'âme, intelligente, drôle, avait rejoint le courant de Françoise Gaspard et au moment des élections présidentielles de 1974, elle décide de présenter sa candidature à la candidature comme les règles du Parti l'y autorisaient. Une façon de faire entendre ses idées. Bien entendu Mitterrand était aussi candidat et le défi était cocasse. Moi, cela m'amusait beaucoup. Mais un qui ne riait pas c'était Paul Quilès, secrétaire national chargé de préparer ces élections. On l'a vu monter à la tribune, furieux, pour s'opposer à la candidature d'Anne. Mais Mitterrand s'est alors levé et d'une voix douce lui a dit : "je vais rencontrer Anne Le Gall". Il l'a reçue avec un infini respect. Ils ont parlé. Il a écouté ce qu'elle avait à dire. Il en a tenu compte. C'était un type intelligent, et un homme très bien élevé. Toutes les idées l'intéressaient. Il savait écouter, intégrer ce que les gens avaient à dire. Une attitude qui n'existe pas dans les grands partis traditionnels où on a l'habitude d'éliminer ceux qui dérangent sans ménagement, de couper toutes les têtes qui dépassent selon la stratégie de l'artichaut.

La bataille pour la parité

DG : Et pour la parité ? Quel a été le rôle du PS et celui de l'opinion ?

YR : La bataille pour la parité se situe bien plus tard. En 1992, paraît le livre de Françoise Gaspard, Claude Servan Schreiber, Anne Le Gall, *Au pouvoir, Citoyennes ! Liberté, Egalité, Parité* au Seuil. Toujours en 1992, une déclaration solennelle est adoptée à Athènes à l'occasion du premier sommet européen "Femmes au Pouvoir". La déclaration précise notamment "parce que les femmes représentent plus de la moitié de la population, la démocratie impose

la parité dans la représentation et l'administration des nations". Le terme très vite a fait recette parmi les féministes d'Europe et comme beaucoup, je me suis mise en mouvement dès la sortie de la Charte. Avec quelques amies j'ai créé "l'Assemblée des Femmes", fait un livre *Mais de quoi ont-ils peur ?* sorti chez Albin Michel en 1995, participé à de multiples manifestations. J'ai signé le manifeste des 577 pour la parité paru dans le *Monde* le 10 Novembre 1993, mais la classe politique, les partis restaient impénétrables, alors que tout dépendait d'eux. C'est alors que j'ai eu l'idée en 1996 de réunir autour d'une table une dizaine de femmes, anciennes ministres de droite et de gauche, et de leur proposer une action commune en faveur de la parité. Simone Veil a accepté tout de suite, puis Edith Cresson, Michèle Barzac, Catherine Tasca, Monique Pelletier, Véronique Neiertz, Catherine Lalumière, Frédérique Bredin, Hélène Gisserot nous ont rejointes. Le groupe s'entendait bien et nous avons sorti le Manifeste des dix que *l'Express* a largement couvert grâce à l'aide talentueuse d'Elizabeth Schemla. Un sondage organisé par eux a révélé que plus de 70% des Français nous donnaient raison. Interrogés, Juppé et Jospin se sont déclarés favorables à la plupart de nos propositions. Notamment, le non-cumul des mandats, l'introduction de la proportionnelle, l'utilisation des quotas s'il le fallait, le financement des partis en fonction du respect de la parité, le changement de la Constitution s'il le fallait, une loi et "pourquoi pas un référendum" disions-nous. Ce fut un énorme succès et je crois le déclic qui a dégelé les Partis. Mais j'ai failli recevoir un blâme du Parti Socialiste.

JL : Pourquoi ?

YR : J'avais organisé une action commune avec des femmes de Droite. Une transgression des règles. Passons... L'impact de ce Manifeste a été considérable. Dès les élections de 1997, Jospin qui n'est pas sot et qui était alors premier secrétaire du parti, a décidé de présenter 30% de candidates aux législatives. Ce fut une révolution. Furieux, plusieurs "camarades" sont venus me dire "on ne trouvera pas de candidates et elles vont nous faire perdre". On en a trouvé plus qu'il n'en fallait et elles ont fait gagner. L'opinion était en avance sur les Partis. Nous sommes donc parties 30% et nous sommes arrivées 18% au Groupe socialiste de l'Assemblée Nationale. Beaucoup de circonscriptions étaient de fort médiocre qualité. Le nombre avait tout de même triplé et cela se voit. Cela étant, nous n'arrivions pas à 12% dans

l'Assemblée tous groupes confondus. Nous sommes loin des 30%, dit "masse critique" à partir de laquelle on commence à peser où que l'on soit.

DG : Quel bilan tirez-vous maintenant de cette instauration de la parité ?

YR : Un bilan globalement positif pour reprendre une expression historique même si ce n'est pas tout à fait ce que j'avais prévu. La longue marche est loin d'être terminée. La loi, vous l'ignorez peut-être, ne concerne que les élections à la proportionnelle, c'est-à-dire les élections européennes, les régionales, les municipales. Cela a donné aux municipales plus de 47% de femmes conseillères municipales. Rien n'est changé pour les maires, rien n'est dit sur les Communautés de Communes. Rien n'est dit pour les élections des conseillers généraux. Quant aux sénatoriales, le texte était si flou qu'il a déjà été détourné. Et pour les législatives, il est simplement dit que les partis qui ne présenteront pas 50% de femmes verront leurs subventions diminuer proportionnellement. Or, les partis ont déjà fait leurs comptes, ils préféreront payer et comme rien n'est dit sur la qualité des circonscriptions, il sera intéressant de suivre de près les résultats des prochaines législatives. Certaines seront déçues. Mais la force symbolique de la parité est si grande et l'effet d'annonce du vote d'une loi si fort que l'opinion est convaincue que la question est réglée. Ce n'est pas tout à fait vrai.

DG : Que prévoit la loi au juste ?

Le 28 Juin 1999 le Parlement, réuni en Congrès, a modifié l'article 3 de notre Constitution en y ajoutant un alinéa ainsi rédigé : "la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives". Le législateur se voyait confier la mission de favoriser cet égal accès, par la loi. En outre l'article 4 de la Constitution a été complété afin de préciser que les partis et groupements politiques "contribuent à la mise en œuvre" de ce principe d'égal accès "dans les conditions déterminées par la loi". La loi du 6 Juin 2000 prévoit l'égalité de candidature dans les élections à la proportionnelle. Pour les municipales et régionales, la parité s'applique par tranche de 6 candidats, grâce à un amendement des députées féministes (le texte du gouvernement – texte Chevènement – ne précisait pas l'ordre sur la liste et sans notre amendement, nous aurions retrouvé les femmes en fin de liste). La parité

alternée concerne les élections européennes, et les régionales. En ce qui concerne les sénatoriales, les départements concernés par le scrutin à la proportionnelle sont ceux élisant 3 sénateurs et plus, et non 5 comme c'était le cas. Dans bien des départements la loi a pu être détournée par une astuce que le législateur n'avait pas prévue – ou peut-être que certains plus malins que d'autres avaient prévue. Les structures intercommunales et les cantonales échappent à la loi et rien n'est prévu pour les maires et les adjoints. En outre la loi prévoit de diminuer le montant de l'aide publique attribuée aux partis quand l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe de ce parti dépasse 2% du nombre total des candidats.

JL : Concrètement, comment cela fonctionne-t-il ?

YR : Exemple : pour le RPR : Si celui-ci restait à 7,7% de femmes candidates la diminution serait de 42,3% de l'aide financière soit 18,4 millions de francs. Pour l'UDF : pour 8,9% de femmes la diminution serait de 37,9%, soit 15,6 millions de francs. Le PCF : qui compte 26,8% de femmes, diminution de 23,3%, soit 6,1 millions de francs. Le PS : 27,8% de candidates, diminution de 23,4% car le PS reçoit l'aide de l'État conjointement avec les Radicaux de gauche qui n'ont présenté que 14% de femmes, soit 16,2 millions. Les Écologistes : 27,7% de candidates, diminution de 22,3% soit 2,3 millions. Ce système a fait passer les conseillères municipales de 25% à 47,5 %. Le système ne concerne pas les maires. Les femmes maires sont passées de 4,95% à 6,6%. La France occupe le dernier rang des pays européens avec l'Italie et la Grèce. C'est le seul pays qui se soit doté d'une loi. Les pays qui viennent en tête avec plus de 30% (nombre "magique") sont les pays nordiques : Suède (42,7%), Danemark (37,4%), Finlande (36,5%), Norvège (36,4%), Pays-Bas (36,0%), Allemagne (30,9%). Au second rang (de 20 à 30) on trouve l'Espagne (28,3%), l'Autriche (26,8%), la Belgique (23,3%). Dans le troisième groupe on trouve le Portugal (18,7%), le Royaume Uni (17,9%), le Luxembourg (16,7%). Nous sommes dans le quatrième groupe : la France (10,9%), l'Irlande (12%), l'Italie (9,8%) et la Grèce (8,7%) arrivent en dernier.

DG : La France est le seul pays à s'être doté d'une loi sur la parité ?

YR : Oui. On peut dire que c'est tout à notre honneur. Mais cela veut dire aussi que les partis ont été incapables de répondre à l'exigence des Français. Notre loi est

limitée certes mais elle change les choses pour les municipales où un vivier peut se créer. Les partis ont accepté de la voter, parce que tous les partis politiques ont reconnu que notre pays faisait décidément trop mauvais visage autour de la table européenne. Ils ont également compris que cela faisait parti de la nécessaire modernisation de notre vie politique. Et enfin ils n'ignoraient pas que les Français sont largement favorables à la parité. Or, la classe politique a sérieusement besoin de se rapprocher de l'opinion qui la juge globalement avec beaucoup de sévérité. Le taux croissant d'abstentions est là qui le démontre.

La résistance farouche des députés

DG : Qui freine, qui bloque cette transformation ?

YR : Il faut compter avec la résistance farouche de la plupart des députés, pris séparément, qui se sentent menacés dans ce qu'ils considèrent leur bien. Et vous ne pouvez pas imaginer la capacité imaginative d'un élu "qui n'a pas démérité" comme il le clame et qui se considère dépouillé d'un siège dont il se croit le propriétaire. Un exemple, un seul. Dans le 20ème arrondissement, il existe une circonscription de premier choix. La meilleure de tout Paris. Elle est acquise à la gauche quel que soit le candidat. Le maire, sénateur par ailleurs, n'a pas accepté qu'elle soit classée par le parti "réservée femme" en 1997. Contraint d'obtempérer, il impose l'épouse de son directeur de cabinet qui elle, ne demandait rien. La malheureuse à peine arrivée à l'Assemblée Nationale entame une dépression, et finit par démissionner. Et là on atteint le sublime. Le sénateur maire fait une offre "héroïque" : il démissionne de son siège de sénateur pour "reconquérir" "son" siège de député. C'est un peu compliqué. Mais c'est un cas d'école. La suite mérite l'attention. Sa proposition est acceptée par le bureau national du parti où siège 30% de femmes au nom du quota... qui n'ont pas protesté. Et personne ne remarque que celui qui "monte" au Sénat – placé derrière le maire sur la liste des sénatoriales – est le propre chef de cabinet du ministre de l'intérieur... De vieux copains avaient monté cette superbe arnaque, mais il a fallu, vous vous en doutez, beaucoup de complicité, de travail, de concentration et de suivi dans la détermination pour aboutir. Et j'ajoute que pour les élections de 2002 cette circonscription bien que toujours

classée “femme” sur le papier reste entre les mains du même homme. Comme vous voyez, de la défense ils en ont, de la solidarité aussi et les montages sordides ne les effraient pas.

JL : Quel est l'avenir de la parité ?

YR : L'avenir de la parité repose sur ces femmes qui viennent d'être élues grâce à la parité. Les 47% de conseillères municipales, les quelques députées. Elles ne sont pas féministes pour la plupart parce que les féministes ont été écartées. N'oubliez pas que ce sont les hommes qui se considèrent sacrifiés à la parité, qui les ont choisies, pour la majorité d'entre elles. Mais ce sont des femmes intelligentes, fortes, plutôt jeunes, courageuses, qui se forment sur le tas politiquement, et qui travaillent dur parce qu'elles ont compris qu'elles n'avaient pas droit à l'erreur. Elles prennent de l'assurance et à travers les coups qui ne leur sont pas épargnés, peut-être vont-elles comprendre un jour qu'elles pourraient de temps en temps militer pour leur propre cause. L'avenir le dira. Une chose est sûre, elles font la démonstration que les électeurs ont eu raison de leur faire confiance. On ne peut plus dire qu'elles font perdre, qu'elles sont nulles, qu'elles vont nous conduire à la catastrophe. Elles sont très bonnes et c'est ça qui fait peur à ceux qui ne sont pas très sûrs d'eux-mêmes.

JL : Quel est finalement l'impact de la parité sur le fonctionnement des partis politiques et celui du PS en particulier ?

YR : Sur le fonctionnement même des partis, je ne vois pas encore de grand changement. La loi ne s'applique pas aux partis, sauf pour les sanctionner, mais cela les touche peu. Mais il existe un “effet parité”. Les partis font un effort de féminisation pour ne pas apparaître trop impopulaires. Seul le Parti socialiste s'est fixé un quota. Il en est à 40% à peu près. La présence des femmes peut modifier les mœurs, les habitudes, le langage. Ils ne sont plus “entre eux”. Certaines plaisanteries ne font plus rire. Les femmes n'ont pas la même culture. Elles n'aiment pas perdre leur temps, sont moins bavardes, supportent mal les réunions qui n'en finissent pas. Mais j'observe que les femmes qui arrivent en situation de pouvoir ont un fonctionnement très semblable à celui des hommes. De façon générale il n'existe entre elles aucune solidarité. Elles souhaitent pour la plupart se fondre dans le groupe, sans déranger. Et surtout sans faire de “féminisme”.

Féminisme et socialisme, deux univers

DG : Comment voyez-vous rétrospectivement votre engagement double au sein du Parti socialiste et pour le féminisme, par rapport à d'autres traditions féministes telles celles qui émergent en 1968 ?

YR : Mai 1968 c'était il y a plus de 30 ans. Ce que je peux dire c'est que je ne me suis jamais sentie proche des féministes autonomes - celles qui rejetaient la politique et les partis. J'ai pensé très vite que les changements sociaux passaient par le politique et les partis. De la société civile peuvent émerger les idées, les projets, mais les réalisations dans une démocratie comme la nôtre passent par les partis. C'est la démocratie. Il n'y a pas de démocratie sans partis. Je sais que certaines féministes autonomes méprisent profondément les partis et certaines ne votent pas. C'est une erreur. Des hommes, des femmes se sont fait tuer pour le droit de vote, pour le pluripartisme. Léopold Sedar Sanghor qui vient de nous quitter était très fier de nous annoncer l'avènement du multipartisme dans son pays. C'est la démocratie. Sans doute, il faut travailler pour perfectionner les partis comme la démocratie. Cependant je reconnais que le mouvement féministe a connu un nouvel essor après mai 68. Beaucoup d'idées neuves sont sorties de mai 68. Elles ont été reprises forcément par les partis qui étaient en piteux état et qui avaient besoin d'un renouveau. Il faut une dialectique entre mouvement social et partis politiques. Pour ma part dans ma vie militante, je m'efforce d'établir des passerelles entre les deux créneaux. Je fais cela concrètement dans le cadre de "l'Assemblée des femmes" et des Universités d'été que j'organise. J'invite des historiennes, des chercheuses féministes et elles s'expriment devant des militantes qui composent le public et discutent aussi avec elles. C'est un lieu de rencontre. Elles ont beaucoup à apprendre les unes des autres. Je pense qu'il n'est pas bon de rester chacune dans nos sphères respectives. Malheureusement ce qui freine beaucoup cet effort qui est le mien de rapprocher ces deux univers, c'est que le féminisme continue de faire peur aux partis, que beaucoup de femmes socialistes ne veulent pas être confondues avec ces "sorcières" qui sentent le soufre et que par ailleurs les féministes considèrent avec raison que si aller dans un

parti consiste à être reçue comme un chien dans un jeu de quilles elles ont, après tout, autre chose à faire. J'ai connu beaucoup de femmes très capables que j'ai invitées à entrer au PS mais elles sont parties épouvantées. Quand on est accueilli avec condescendance, qu'on n'écoute rien de ce que l'on peut dire, pourquoi rester ?

JL : Est-ce que cela conduit certaines femmes à être découragées de la politique ?

YR : Sans aucun doute. Côté féministe et côté socialiste, il y a malheureusement rejet de part et d'autre. Je suis un cas très rare de survivance. En dehors de la parenthèse Mitterrand, les deux univers s'ignorent et cultivent la méfiance sinon l'hostilité. Une féministe, intellectuelle, ou pas, sera très mal à l'aise dans un parti.

DG : C'est ce qui est arrivé à Geneviève Fraisse ?

YR : C'est à elle qu'il faudrait poser la question. Savoir comment elle a vécu ces mois difficiles. Je crois qu'elle ne s'est pas méfiée du monde politique, pas plus que du fonctionnement des institutions de l'appareil d'État. Elle ne dirigeait pas un ministère à part entière. Elle était sous tutelle, sans moyens propres. Ça ne pouvait pas fonctionner. Dans un domaine aussi difficile et novateur que les droits des femmes, il faut avoir reçu une autorité forte pour donner directement des instructions aux services compétents. Sans quoi les résistances sont trop lourdes. J'ai beaucoup regretté qu'elle n'ait pas pu mieux se faire entendre.

JL : Pourquoi ?

YR : Encore une fois c'est à elle de répondre. Vu de loin, mon sentiment a été que Martine Aubry, son ministre de tutelle, n'était pas la bonne interlocutrice pour une intellectuelle comme elle. Or, Martine Aubry avait pris "les droits des femmes" sous son autorité. Je n'ai jamais compris pourquoi, parce que non seulement elle n'est pas du tout féministe mais n'ayant jamais eu à se battre pour se réaliser, elle ne comprend pas du tout le combat des femmes. Ainsi lorsque les associations et quelques députés de gauche ont demandé que l'IVG passe de 10 à 12 semaines - chaque année plusieurs milliers de françaises se rendaient à l'étranger pour cette assistance qu'elles ne pouvaient obtenir chez elles - nous avons été obligées de descendre dans la rue comme au bon vieux temps de l'opposition. Et finalement nous avons été obligées d'en appeler à l'arbitrage du Premier Ministre qui a dû intervenir personnellement. Le Ministère de

Martine Aubry sur cette question était aux abonnés absents. Nous avons perdu beaucoup de temps.

DG : Comment expliquez-vous cette attitude ? Pourquoi certaines femmes fortes intellectuellement, à des postes importants, ici en politique, ne s'intéressent-elles pas aux questions des femmes ? Pourquoi une conception de la République consiste-t-elle à dénier la question des femmes ? Si moi j'ai pu le faire, elles peuvent le faire, il faut faire des efforts, c'est un argument qu'on a souvent renvoyé aux femmes.

YR : Sauf que ce n'est pas un argument de gauche sinon d'une gauche qui n'ayant jamais rien connu des difficultés de la vie, est incapable de les imaginer. Une certaine gauche bourgeoise, pour qui être de gauche peut représenter une grande audace et une certaine élégance. Moi je classe à gauche ceux qui sont sensibles à ceux qui sont restés de l'autre côté de la porte. Lorsqu'en 1981 en arrivant au gouvernement j'ai voulu lancer la première campagne d'information sur la contraception, ce que j'appelais alors la gauche en vision m'a fait dire "c'est inutile, tout le monde est au courant". Moi, je savais bien que dans la France profonde, on n'était pas au courant et qu'on ne le serait pas tant qu'une voix officielle ne dirait pas à la télé à une heure de grande écoute "l'information sur la contraception est un droit, c'est votre droit".

JL : C'est la première action que vous avez menée quand vous êtes arrivée ?

YR : Oui, et là j'ai éprouvé pour la première fois la puissance de certains lobbies conservateurs tel que celui de l'église catholique qui s'est vigoureusement opposée à la campagne sur la contraception et au remboursement de l'IVG. J'ai rencontré d'énormes difficultés et sans les soutiens du Premier ministre Pierre Mauroy, du Président de la République et du Parti Socialiste que dirigeait Lionel Jospin, je n'y serais pas arrivée. Un autre exemple qui peut donner une idée de la force, de la résistance des idées reçues. Ça s'est passé à l'Assemblée Nationale en 1992 au moment où nous procédions au toilettage du Code Pénal. J'ai proposé alors de faire entrer le "harcèlement sexuel" dans le Code Pénal. Le rapporteur socialiste, Michel Pezet un avocat de grand talent m'a objecté : "ce n'est pas possible, ça n'existe pas". Voulant dire : le terme "harcèlement sexuel" n'existe pas dans les textes et ce qui n'est pas déjà écrit n'existe pas. J'ai fait semblant de ne pas bien comprendre et devant le groupe socialiste réuni, je lui ai dit "je vais t'expliquer". Et j'ai pris pour exemple le cas d'une femme

harcelée sur les lieux de son travail. Le groupe a tout de suite compris et m’a approuvée. Là-dessus je reçois les reproches des féministes : “Tu n’es pas allée assez loin. Il faut aussi sanctionner le harcèlement dans la rue”. Certes, théoriquement elles avaient raison. Sauf que les députés socialistes n’étaient pas prêts à me suivre jusque-là. Mais je savais qu’ils comprendraient les difficultés que pouvait rencontrer une femme sur son lieu de travail. Cela fait partie de la culture socialiste que de comprendre les abus qu’un travailleur peut subir. Mais dans la rue ou dans un lieu public je savais qu’ils n’étaient pas prêts à me suivre. J’aurais retrouvé le même scepticisme qu’au moment de ma tentative de faire passer la loi anti-sexiste en 1983. Ils m’auraient dit “tu exagères”. Voyez-vous, ce n’est pas toujours facile de se faire comprendre non plus du côté féministe qui ignore souvent les faits têtus de la politique.

L’égalité professionnelle

JL : Pouvons-nous revenir sur le contexte de votre entrée au gouvernement en 1981 et sur la façon dont la question de l’égalité professionnelle s’est très vite imposée à votre agenda de ministre ?

YR : Mon entrée au gouvernement en Mai 81 s’est passée dans le meilleur des contextes. La gauche arrivait après plus de 18 ans d’opposition, pour changer la vie. Le pays était prêt à accepter des changements. Nous étions plein d’idées. Nous avons passé des années à préparer des projets. Nous avons fait des séminaires notamment avec les Suédois du temps d’Olaf Palme, nous avons confronté nos idées au sein de l’Internationale socialiste. Mitterrand arrivait avec 110 propositions. Nous étions enthousiastes. Nous nous sentions prêts. Nous ne doutions de rien. Nous allions enfin passer de la théorie à la pratique. Nous allions “changer la vie”, comme le disaient nos affiches, comme, avant nous, Rimbaud l’avait dit. Je savais que les dossiers les plus difficiles devaient passer en premier. Il fallait profiter de cette période de grâce – très courte – qui suit toute nouvelle élection. Une leçon que Blum nous a laissée. C’est pourquoi j’ai commencé par la campagne sur la contraception et le remboursement de l’IVG. Je savais que l’égalité professionnelle présenterait moins de difficultés. Mais j’ai quand même mis très vite un groupe de préparation en place. Pourquoi ? Parce que l’égalité

professionnelle faisait partie des 110 propositions du Président, qu'il existait une Directive européenne qui la recommandait, et que les concertations prendraient du temps. J'avais fait deux ans de Parlement européen de 78 à 81. C'est une bonne formation ; on apprend beaucoup à Strasbourg. C'est là que j'ai rencontré un soutien pour la cause des femmes chez Simone Veil qui présidait le Parlement. Ensemble nous avons réussi à créer une commission des droits des femmes qui existe toujours et dont j'ai été la première présidente. J'ai beaucoup circulé à travers l'Europe et j'ai pu comparer les histoires et les statuts des femmes. Auparavant j'avais beaucoup lu l'histoire des femmes américaines, traduit Betty Friedan et découvert l'intérêt des actions positives que le Président Carter soutenait et que la Commission européenne recommandait. J'avais une compétence et j'avais la volonté. Je pense que c'est pour cela que le Président et le Premier ministre m'avaient choisie. Ils savaient que je n'aurais pas peur des difficultés et que j'étais bien déterminée à changer la vie des femmes. Donc le texte de base de ma loi sur l'égalité professionnelle est une directive européenne que j'ai enrichi de mon expérience, aidée en cela par François Brun et Christiane Gilles à qui j'avais demandé d'entrer dans mon cabinet comme conseillère technique. Christiane Gilles avait été responsable des femmes à la CGT. Une bonne formation, une bonne expérience de terrain, une femme courageuse et de forte conviction.

DG : Quelles sont les nouveautés introduites par la loi de 1983 ?

Les innovations de la loi de 83 dite "loi Roudy" : interdiction de refuser une embauche, une promotion, une formation en raison du sexe. En cas de conflit entre employeur et employée, il revient à celui-ci d'apporter la preuve de ses arguments. Et non l'inverse comme il en allait précédemment. C'est le renversement de la charge de la preuve. Très important. Autre innovation : nous avons introduit dans la loi la notion de "mesure de rattrapage" au seul bénéfice du groupe incriminé (c'est-à-dire ce principe nouveau de discrimination positive ou action positive que le Conseil Constitutionnel a en horreur). Concrètement – selon la loi de 1983 – chaque année, l'employeur doit présenter au comité d'entreprise – ou à défaut aux délégués du personnel – un rapport écrit faisant apparaître les situations comparées des hommes et des femmes dans l'entreprise. Rapport qui devra recenser "les mesures prises au cours de l'année

écoulée, en vue d'assurer l'égalité professionnelle, les objectifs prévus dans l'année à venir et la définition... des actions à mener à ce titre". A partir de ce rapport, des plans d'égalité professionnelle pourront être mis en place afin de corriger les situations d'inégalités constatées. Ainsi la loi offre aux partenaires sociaux la possibilité de négocier des plans d'égalité au seul bénéfice des femmes. Enfin j'obtenais par ailleurs la création d'un Conseil supérieur de l'égalité professionnelle chargé de participer à la mise en œuvre de la politique d'égalité professionnelle. Tout cela était nouveau. J'ajoute que j'avais créé au sein du ministère une cellule de suivi, chargée de populariser la loi et de proposer des modèles de plans d'égalité. J'ai eu le temps de voir sortir une dizaine de plans d'égalité tout à fait exemplaires qui ont permis à bien des femmes de connaître des promotions au sein même de leurs entreprises. Mais 1986 est arrivé avec notre échec aux élections. Le Ministère s'est atomisé et n'a jamais été reconstitué. Trop dérangeant. Du même coup, la cellule de suivi qui commençait à obtenir des résultats a disparu. La force des habitudes, les traditions ont repris le dessus. La loi était en matière de plans d'égalité incitative et non contraignante. Contrairement à ce que j'attendais, ni les syndicats ni les femmes ne s'en sont emparés. Pourquoi ? Je l'ignore. "Trop en avance" m'a dit un jour une syndicaliste. "Nous étions en période de chômage fort. Le moment était peu favorable pour parler de promotion des femmes dans le travail quand il y avait peu de travail."

JL : Mais ailleurs comment cela se passe-t-il ?

YR : Vous voulez dire à l'étranger ? Il faudrait aller voir où en sont les 15 pays européens concernés par les Directives. La Commission Européenne a sûrement fait, depuis, procéder à des évaluations. En France, en 1988 la Documentation Française a sorti un rapport d'Annie Junter-Loiseau et d'une équipe de chercheurs sur les plans d'égalité. Ils en avaient répertorié 17 ou 18. Moi-même, devenue parlementaire, j'ai fait un rapport sur le sujet en 1990. Il serait intéressant de voir où en sont aujourd'hui les Nordiques. Je sais qu'en Finlande et au Canada on s'est inspiré de ma loi et des plans d'égalité. Et que les résultats sont bons mais les Nordiques et les Anglo-saxons sont des gens pragmatiques. Ils ont le souci du suivi de leurs lois. Ce n'est pas notre cas. C'est un travers bien français que de ne pas se soucier de ce que deviennent nos lois. Nous en faisons beaucoup. Trop. Une bonne partie de notre énergie à produire des

lois pourrait être réservée à veiller à leur application. Et à leur réajustement ici et là en cas de besoin.

DG : Avez-vous pris d'autres mesures ?

YR : Oui, bien sûr j'avais prévu toute une série de mesures d'accompagnement en amont. Là encore j'innovais. A commencer par la chasse aux stéréotypes dans les livres scolaires. Dans ce domaine, je ne pouvais pas imposer. Cela relève du domaine sensible de l'Éducation Nationale. Je ne pouvais que recommander. Ensuite j'ai tenté de convaincre les enseignants d'intervenir au moment de l'orientation à l'école pour que les filles se voient offrir autant de métiers que les garçons. J'avais dénombré 300 métiers dits de garçons et 30 métiers de filles dont la broderie que l'on continuait à enseigner alors qu'il n'y avait plus de débouchés mais il y avait encore des enseignants qu'il fallait occuper. Je finançais des campagnes d'information sur les thèmes "orientez-vous toutes directions", "les métiers n'ont pas de sexe". J'avais découvert que nous ne comptions que 15% de femmes ingénieures (aujourd'hui elles sont plus de 20%) alors que le pays manquait d'ingénieurs et de techniciens. J'ai créé des bourses scientifiques et techniques spécifiques pour les filles, fait imprimer des affiches "technicien(ne)", "ingénieur(e)" avant la féminisation des titres et des professions que je n'ai sorti qu'en 1986 avec un rapport de Benoite Groult.

DG : Et d'autres métiers aussi ?

YR : En même temps et grâce au soutien sans faille de Gaston Defferre, j'ouvrais la Police aux filles, faisais disparaître le principe de l'exception dans les concours qui les en écartait. Cela en m'appuyant sur les recommandations européennes. Voyez-vous les Françaises doivent beaucoup à l'Europe. J'ai vu les premières femmes officiers sortir de Saumur. Je me souviens d'anecdotes amusantes : une discussion avec un syndicat de police qui était venu m'expliquer que les épouses des policiers n'aimeraient pas savoir que leurs maris bientôt patrouilleraient avec des femmes, la nuit. J'ai vu sortir une circulaire d'application des concours d'entrée dans la police qui subrepticement augmentait la taille réglementaire des filles sans toucher à celle des garçons : cela excluait 30% des candidates. Je me souviens d'une lettre que l'on a fait signer au Ministre de l'agriculture de l'époque (je ne vous dirai pas son nom parce qu'il ne s'en souvient plus). La lettre m'expliquait que les femmes ne pouvaient pas être palefrenières parce

que, à certains moments du mois, leur présence auprès des étalons pouvait provoquer des réactions brutales et incontrôlables. Etc. Tout était bon pour freiner, saboter, détourner, affaiblir.

JL : Que pensez-vous de la loi du 9 mai 2001 relative à l'égalité professionnelle ?

YR : Une petite loi annoncée avec fracas, un 8 mars pour combler une période vide de volonté politique en matière de droits des femmes. Je ne l'ai pas votée. Un ou deux amendements placés aux bons endroits dans la loi des 35 heures ou dans toute autre loi traitant du travail ou de l'emploi en général auraient eu le même effet. Mais pour des raisons qui nous ont échappées, Martine Aubry a refusé tous les amendements des députés de gauche, sur les droits des femmes dans sa loi sur les 35 heures. Beaucoup de députées s'en souviennent. Vous pouvez les interroger. Nous avons fait un énorme travail, proposé nombre d'amendements. Aucun n'a été retenu par la ministre. En même temps beaucoup d'amis pensent qu'il y aurait eu une volonté de faire oublier la loi Roudy, trop compliquée à faire appliquer. Mais je ne pense pas qu'ils aient raison.

JL : La politique que vous aviez menée, il aurait fallu la poursuivre ?

YR : Sans aucun doute. Elle était très populaire : les sondages le disaient. Mais elle dérangeait trop les habitudes, notamment celles de la grande administration qui est puissante, solide en France, un roc. Un roc qui déteste le changement. Et puis il y a la culture énarque qui a envahi le monde politique. L'ENA créé par Michel Debré pour former de bons serviteurs de l'État n'apprend pas qu'il ne peut y avoir de grande politique sans vision. Le court terme ne suffit pas. Il faut pouvoir imaginer à dix, quinze ans. L'ENA ne forme pas de visionnaires. Tout de même, il m'arrive de retrouver ça et là - et surtout dans les régions - grâce à certaines déléguées que j'avais nommées et qui sont restées, des traces de cette politique que j'ai menée pendant mon quinquennat. Des résurgences aussi. Savez-vous que l'exposition des grands portraits des femmes célèbres exposés au Panthéon n'est pas autre chose que la reprise des 60 portraits géants que j'avais fait exposer en 1982 dans le hall de la gare St Lazare ? Pour répondre à ceux qui expliquaient que les femmes célèbres ou dignes de ce nom n'avaient jamais existé.

JL : Cela a dû être très dur pour vous la fin de cet épisode.

YR : J'ai tourné la page. Le travail de deuil est terminé. Je sais que j'ai eu l'immense privilège d'arriver au bon moment, au bon endroit mais que ce que j'appelle l'époque flamboyante – de 81 à 86 – appartient à l'histoire, et a peu de chance de revenir. Nous sommes dans une autre époque : celle de l'alternance. Nous avons prouvé qu'il n'y avait pas lieu d'avoir peur de la gauche au pouvoir. Au contraire. En outre la gauche a changé, la droite aussi. Certains vont même jusqu'à dire qu'on peut les confondre. Cela ne risque pas de m'arriver. J'ai mes repères. Il appartient aux nouvelles générations de prendre la relève. J'ai bon espoir. Je sais qu'à terme, nous aboutirons. Même si cela prend du temps.

DG : Aujourd'hui vous êtes parlementaire. N'est-ce pas aussi difficile et frustrant d'être parlementaire dans un contexte de suprématie de l'initiative gouvernementale ?

YR : Et vous pourriez ajouter de cohabitation. Un système pervers s'il en est, paralysant, stérilisant. Il existe à cet instant une forte majorité de la classe politique prête à mettre fin à la cohabitation. Peut-être assistons-nous à la dernière cohabitation. De même de nombreux parlementaires souhaitent que s'élargissent les pouvoirs du Parlement, réduit à ne travailler que sur les propositions du gouvernement. Pour nombre d'entre nous, c'est une grande frustration. C'est pourquoi beaucoup de parlementaires maires, préfèrent travailler dans leurs mairies où ils peuvent agir efficacement, prendre des décisions, exercer des responsabilités. C'est également le cas des présidents de régions et de départements. Pour ma part, après avoir été 12 années maire et en avoir épuisé tous les plaisirs, je n'hésite pas à entreprendre des missions, à me plonger dans des rapports. Je reviens d'une mission en Afrique où j'ai découvert avec horreur un trafic d'enfants que je dénonce avec de nombreuses organisations non gouvernementales. On peut aussi faire du bon travail aujourd'hui dans les ONG, les grandes causes ne manquent pas. J'ajoute que de façon générale nos institutions fonctionnent mal et ne servent pas la démocratie. Je participe en ce moment à une réflexion sur la transformation de nos institutions. Il faut augmenter les pouvoirs du Parlement, lui permettre davantage d'initiatives législatives, transformer le Conseil Constitutionnel qui exerce un pouvoir exorbitant : 9 personnes, non élues pour la plupart, peuvent casser un vote du Parlement. De plus, le Conseil Constitutionnel n'a pas changé de majorité depuis des

années. Et il n'est pas de gauche. Enfin je ne crois pas que puissent exister de grandes démocraties qui ne se préoccupent pas de la pauvreté, de la misère, du tiers-monde. Si nos grands responsables n'ont pas compris qu'il va falloir cesser de soutenir des gouvernements corrompus et qu'il faut, avant tout, penser à élever le niveau des peuples, ce ne sont pas de grands responsables. Les événements du 11 septembre 2001 nous obligent tous à une réflexion. En profondeur.

La greffe du féminisme n'a pas pris

DG : Pour en revenir à la charge ministérielle qui fut la vôtre en 1981 et qui a été interrompue, est-ce qu'elle a été également suivie d'une remise en cause de l'engagement du PS vis-à-vis de la question des femmes ?

YR : En partie oui, mais pas totalement. Je crois vous l'avoir dit, la greffe du féminisme n'a pas pris. Et les vieilles habitudes sont revenues par toutes sortes de chemins. Les gouvernements successifs de gauche n'ont jamais rétabli un Ministère des droits des femmes à part entière. Mais le PS l'inscrit toujours dans ses propositions. C'est devenu une sorte de rituel, cela fait partie des vœux pieux. J'ajoute que les femmes socialistes françaises refusent de s'organiser en tant que telles, alors qu'elles le font dans les pays nordiques où on n'a pas eu besoin de se battre pour avoir une loi sur la parité. Dans ces pays, il existe à côté des partis de gauche, de puissantes associations féminines-féministes qui savent se faire entendre. Je me souviens de ce que nous avons pu faire dans les années 70 quand nous sommes entrées au PS avec notre modeste Club, le Mouvement Démocratique Féminin. Si les femmes acceptaient d'agir ensemble – du moins de temps en temps – nous irions plus vite. Nous obtiendrions plus. Je répète souvent que si les femmes avaient le tiers du quart de la détermination des chasseurs ou des agriculteurs qui représentent moins de 10% de la population, que n'obtiendraient-elles pas ? Mais le lobby femme en France n'existe pas. Ou s'il existe, je ne l'ai jamais rencontré.

JL : Est-ce que l'obligation de négocier qui est inscrite dans la nouvelle loi sur l'égalité professionnelle ne s'imposait pas, compte tenu de la réticence des entreprises et des syndicats à s'emparer de ce thème ?

YR : Je crois vous l'avoir déjà dit. Rien n'indiquait en 1983 que syndicats et entreprises n'étaient pas intéressés.

Rien ne disait que les dispositifs que j'avais mis en place seraient supprimés avec le Ministère. La loi à l'évidence devait déranger certaines habitudes. Ma loi était une loi d'incitation. Non de contrainte. Mais le rapport annuel est obligatoire. Les plans d'égalité pouvaient être développés. Il était dit "pouvaient" et non "devaient". En 1983, c'était dans la logique de la Directive européenne. Il y avait possibilité de négociation, non obligation. Dans la logique de cette loi, il fallait, comme je l'ai fait, prévoir une cellule de suivi d'incitation, de conseil. Et la reprise économique aidant, en ajoutant l'obligation d'élaboration de plans d'égalité à chaque fois qu'une entreprise reçoit une aide de l'État, je crois que nous aurions pu enregistrer des résultats. L'avenir dira si la nouvelle loi donne de meilleurs résultats. C'est une autre logique. Encore une fois un amendement bien placé – un cavalier – suffisait. Ma loi était perfectible en ajoutant une ou deux choses, notamment en la rendant plus contraignante, je crois l'avoir dit aussi. Ce que j'ai trouvé un peu culotté, un peu lourd en un mot, c'est de sortir une nouvelle loi, un 8 mars pour deux ou trois ajustements de la loi existante. Cela ressemble beaucoup à la recherche d'un effet d'annonce surdimensionné – un leurre en quelque sorte.

JL : Quand vous avez fait la loi sur l'égalité professionnelle de 1983 ce sont les syndicats qui ont eu le pouvoir de négocier. Les associations féministes vous ont reproché de n'avoir donné aucun rôle à ces associations.

YR : Les associations féministes françaises sont toujours promptes à la critique. Elles pourraient essayer de comprendre de temps en temps le fonctionnement de la prise de décision dans leur propre pays et les stratégies de pouvoir, regarder aussi comment agissent leurs homologues à l'étranger, au Canada dans les pays du Nord par exemple, où elles soutiennent les femmes du gouvernement qui se battent pour aller dans leur sens. Il faut savoir que les syndicats en France sont finalement très traditionnels. Très jaloux de leurs prérogatives. Ils considèrent que le monde du travail est leur domaine réservé, pas le domaine de la société civile que représentent les associations. C'est peut-être une conception un peu rigide. Cela peut peut-être s'assouplir mais dans les années 1980, je suis allée à la limite de ce qui pouvait être obtenu. L'émergence des associations comme interlocuteurs importants est relativement récente. Pour peser, il faut être nombreux, savoir s'organiser, savoir revendiquer, savoir se faire entendre.

Je suis la première à regretter que les associations féministes ne soient pas plus puissantes en France. Mais j'ai beaucoup fait pour les aider, à commencer par l'instauration d'un système de subventions sur projets. Ça, c'était nouveau. Demandez au Planning Familial comment il a pu s'équiper de moyens modernes de travail, comment il a pu recruter des permanentes ... Et j'ai fait mieux encore. Je me suis battue pour que le Planning Familial soit reconnu d'utilité publique. J'avais convaincu Pierre Joxe alors Ministre de l'Intérieur. Elles seraient devenues intouchables. Mais les responsables d'alors du Planning ont refusé. Pas de compromission avec les institutions, ont-elles dit. La vieille fibre anarchiste sans doute. Ou le vieux réflexe soixante-huitard.

JL : Elles ont refusé ?

YR : Oh oui, certaines l'ont regretté par la suite. Mais elles l'ont refusé avec hauteur.

La parité prépare l'égalité

JL : Est-ce que vous n'êtes pas frappée de l'écho médiatique de la notion de parité et finalement de son succès ?

YR : Si et je m'en réjouis. Le mot est neuf, fait moins peur que "quotas" mot affreux dont on ne veut pas. C'est mieux accepté qu'égalité, trop utilisé, usé, parfois dévoyé. La parité rassure d'une certaine façon. Le mot a quelque chose de technique. On connaît la parité monétaire, les commissions paritaires. Égalité renvoie à une notion de valeur républicaine plus politique. Je pense que la parité prépare l'égalité. Certains souhaitent étendre l'usage du mot au domaine professionnel. Je ne crois pas que cela soit possible. Mais l'usage le dira. Les mots ont une vie propre. Je suis d'avis de laisser vivre le mot. Dès lors qu'il sert l'égalité, qu'il revitalise le combat politique des femmes. Enfin il existe un "effet" paritaire tout à fait bénéfique qui encourage la féminisation de notre société hors de la sphère familiale. Et je crois que c'est irréversible même s'il y a des freins, ou même des formes de reculs. Ou même un effet d'annonce mensonger comme ces candidatures féminines obligées par la loi sans qu'il soit tenu compte de la qualité des circonscriptions. Le PS annonce que plus de 200 femmes vont partir vaillamment à la conquête de circonscriptions pour les deux tiers perdues d'avance. Quelle est la

femme socialiste qui a une chance sur une circonscription où le candidat de droite passe au premier tour ? Pas une, mais alors il sera dit qu'elle n'aura pas été capable de s'imposer. Ainsi on peut dire que la loi sur la parité fonctionne en partie à la façon d'un leurre, en dehors des scrutins à la proportionnelle. Mais qui s'en est aperçu ? Les médias là-dessus sont restés muets. Et ce que la presse ne relève pas n'existe pas.

DG : Une partie de la sphère médiatique fonctionne aussi sur le leurre.

YR : Certes. L'effet d'annonce aujourd'hui tient souvent lieu de fait concret. Les politiques le savent et ont appris à jouer le jeu des médias qui de plus en plus mènent la danse. Cela se passe entre professionnels. Reste peu de place pour les militants.

DG : Il faudrait remobiliser l'opinion et les militantes ?

YR : Oui, mais comment ? Si vous le savez, faites-le moi savoir. Moi, je ne sais pas faire. Si j'ai eu l'idée du Manifeste des Dix c'est bien parce qu'il n'y avait aucune mobilisation, ni de l'opinion, ni des militantes. Comment dès lors exercer la moindre pression sur les décideurs politiques ? En créant un événement nouveau susceptible d'attirer l'attention des médias. Sans le soutien médiatique de *l'Express* qui nous a réservé sa couverture, l'entreprise aurait fort bien pu passer inaperçue. Les femmes ne sont pas descendues dans la rue pour la parité. Il y a eu un débat interne au sein du monde politique et intellectuel. Les "contre" qui prétendaient que la proposition était anticonstitutionnelle mais ne proposaient rien et les "pour", plus pragmatiques qui reconnaissaient que les choses ne pouvaient plus continuer ainsi, la France était – est – la lanterne rouge de l'Europe. Il fallait faire quelque chose. Les "contre" considéraient humiliant le recours à la parité, les "pour" considéraient que la situation du moment était encore plus humiliante. Le vote de la loi a permis de créer une situation nouvelle, d'amorcer le changement. Mais la parité obligée pour les municipales, les européennes, les régionales s'étendra-t-elle aux législatives dans une sorte de mouvement de contagion spontané, naturel ? Pour cela, il faudrait une prise de conscience des femmes. Qu'un goût nouveau s'empare de celles qui, mises en selle grâce à la loi, trouvent la force de faire leur chemin pour aller plus loin. Mais la masse des femmes s'est sentie fort peu concernée jusqu'ici et celles qui viennent d'être mises en place doivent pour la plupart leur

désignation aux barons politiques, qui les ont choisies, certains qu'elles ne dérangeraient pas l'ordre établi. Vont-elles changer ? Feront-elles le changement ? La période actuelle qui n'est qu'une étape doit nous donner des indications intéressantes.

JL : Plus généralement, les féministes sont-elles prêtes à se mobiliser ?

YR : Il m'arrive de me poser la question mais je sais que les féministes françaises sont peu nombreuses et rechignent à se regrouper. Elles ont tendance à ne pas s'entendre. C'est la faiblesse du mouvement des femmes françaises. Et puis les Françaises en général sont extrêmement gentilles. Elles bénéficient tranquillement des fruits des batailles que mènent quelques féministes. Elles sont courageuses dans leur vie quotidienne. Sont attachées à leurs droits, mais silencieusement. Un exemple. L'Allocation parentale d'éducation a été créée vers 1984, bizarrement très vite après que j'ai réussi à arracher le remboursement de l'IVG (et moi, j'ai explosé quand j'ai appris cette création subite). Certains ont pensé qu'il s'agissait alors d'une "compensation" accordée au lobby "famille", qui s'était puissamment opposé au remboursement de l'IVG ainsi qu'à la campagne sur la contraception. L'allocation parentale d'éducation (APE) c'est une allocation qui permet à un "parent" - devinez lequel ? - de rester 3 ans à la maison pour se consacrer à l'éducation de l'enfant. Énormément de femmes ont sauté sur cette occasion pour souffler un peu, arrêter de jongler avec des emplois du temps démentiels. Mais quelques années plus tard, quand ces femmes ont voulu reprendre leur métier, le monde du travail avait changé. Elles ont eu énormément de mal à retrouver un emploi. Depuis, elles se méfient. Elles ont compris que cette APE était un piège pour les pousser à rentrer chez elles. Ce qu'elles ne veulent plus. Elles sont attachées à leur droit au travail. Sont de plus en plus nombreuses à travailler. Montent dans la hiérarchie des emplois. Mais représentent - par leur passivité quand ce n'est pas une hostilité à l'égard des féministes - objectivement, un frein à leur propre cause. Et cela est connu et utilisé par les opposants à leur cause. Les nostalgiques du patriarcat.

DG : Pour les travailleuses les plus pauvres, l'arbitrage est souvent difficile entre les conditions de travail difficiles, un faible salaire...

YR : Oui et la tentation est grande. On ne peut les blâmer.

Mais fort heureusement après plusieurs années d'APE et les résultats étant là, elles ont réagi et résistent aujourd'hui. Les études montrent que l'APE est de moins en moins populaire. Mais cela a bel et bien été une tentative d'instaurer l'amorce du salaire de la femme au foyer, vieux rêve patriarcal. Tout se passe comme si la marche des femmes vers l'égalité n'était qu'une suite d'avancées et de reculs : deux pas en avant, un en arrière. Mais s'agissant du salaire, elles savent qu'il représente la liberté même s'il est faible. Elles ignorent peut-être que très longtemps c'était le mari qui percevait le salaire de sa femme (dont il faisait ce qu'il voulait). De même, elles ignorent peut-être que longtemps une femme avait besoin pour travailler de la permission du mari. Il reste que, pour beaucoup de femmes qui ont des enfants et qui continuent d'assumer encore la double journée, un emploi c'est la liberté.

Les femmes sont une force, pas un pouvoir

JL : Que pensez-vous de cet adage souvent entendu : les femmes ont un rapport différent au pouvoir, elles vont réinventer les formes du pouvoir ?

YR : Je pense qu'il est vrai jusqu'à un certain point. Mais jusqu'à un certain point seulement. Le sujet fait débat. Nous en avons parlé lors de notre dernière Université d'été. Certaines militantes nient farouchement que les femmes puissent faire autrement de la politique. Mais la politique, c'est un rapport de force. Les femmes n'aiment pas traiter les problèmes en terme de rapport de force. Nous sommes d'une formation, d'une éducation, en un mot d'une culture différente. Nous avons aussi un ego moins surdimensionné. Nous sommes moins que les hommes attachées aux signes extérieurs du pouvoir : la cocarde, l'écharpe, la voiture de fonction. Nous abordons les fonctions avec plus de simplicité et l'opinion ne s'y trompe pas qui aime avoir affaire aux femmes en politique. Et c'est bien ce qui fait peur à ceux qui craignent pour leur place. Il est bien connu que pour beaucoup d'élus, une place pour une femme c'est une place en moins pour un homme. Ils craignent la parité parce qu'ils craignent la concurrence. Ils savent que nous sommes capables de réussir et de changer certains modes de vie. Nous vivons plus simplement, dépensons moins, sommes moins à la recherche de privilèges. En un mot, il y a du côté des femmes en politique moins de vanité. Le

pouvoir est plus pour nous un moyen de faire qu'un moyen de paraître. En cela, je crois que nous sommes différentes. Pour l'instant.

JL : En politique est-ce que vous pensez que les femmes sont désormais capables de jouer les mêmes jeux, d'avoir des clans, de créer des réseaux, des alliances pour donner forme à leur pouvoir.

YR : Non, et je le regrette. C'est trop tôt peut-être. Notre culture toujours s'y oppose. Les hommes savent très bien faire tout ça. Et se transmettent méthodes et stratégies de génération en génération. Entre eux. Le monde du pouvoir (politique ou financier d'ailleurs) est toujours un club masculin très fermé. A des journalistes qui demandaient à quelques femmes députées socialistes comment elles voyaient leur réussite, plusieurs ont répondu : nous devons nous fondre dans le groupe. Elles ne souhaitent pas se faire remarquer par une quelconque différence. Or, nous sommes différentes. Égales mais différentes. En ce sens la parité peut nous aider à accéder à l'égalité sans perdre nos qualités propres dont j'ignore au demeurant ce qu'elles peuvent être en profondeur. Une nouvelle génération de femmes féministes politiques émerge lentement. Elles sont rares pour l'instant mais elles existent. Celles-là réussiront peut-être à accélérer le mouvement.

JL : Vous considérez donc que les femmes n'ont pas assez de capacité à se doter de pouvoir et à l'affirmer collectivement ?

YR : Pour l'instant et en milieu politique oui. Il faut attendre peut-être qu'elles aient atteint ce que l'on appelle la masse critique, ces 30% de présence à partir de laquelle un groupe commence à peser collectivement. Pour l'instant, je vous le rappelle, nous ne sommes que 18% au sein du groupe socialiste à l'Assemblée et à peine 5 à 6 femmes féministes qui ne sont même pas organisées. Les femmes n'ont pas toujours compris la force qu'elles pouvaient avoir. Les femmes sont une force mais pas un pouvoir parce qu'elles n'ont pas encore compris qu'il n'y a pas de pouvoir sans organisation. Elles n'ont pas encore compris qu'il n'y a rien de dévalorisant à s'organiser, à nouer des alliances.

JL : Cette optique d'un rapport différent des femmes au pouvoir ne vous semble-t-il pas de nature à être un nouveau stéréotype à propos des femmes ?

YR : Je l'ai longtemps cru. Mais mon expérience m'a démontré que nous nous comportons différemment.

Comme je vous l'ai dit. Cela ne veut pas dire que nous soyons de nature différente. Cela veut dire que nous sommes de culture différente. Par exemple, il y a beaucoup de violence en politique qui ne serait après tout qu'une autre manière de faire la guerre selon Clausewitz. Est-ce que cela veut dire qu'au fond de nous, nous aurions moins de violence ? Je crois que l'on nous apprend dès notre plus jeune âge à mieux nous contrôler. La virilité exaltée comme une valeur positive favorise combien d'actes de brutalité masculine ? La violence est encouragée chez les petits garçons, sanctionnée pour nous. Question d'éducation. Il serait tentant, facile, de basculer dans l'idée très ancienne que la rédemption viendrait des femmes en politique. Femme rédemptrice, femme messie. Vieux mythes. La vérité est plus simple. Freud l'a bien dit à la fin de sa vie, à propos des femmes "après tout ce sont aussi des êtres humains". Nous sommes dans le moment où il faut qu'elles fassent leur preuve dans tous les domaines qu'elles ont récemment investis dans la sphère publique et professionnelle. Elles savent qu'on ne leur fera pas de cadeau. C'est pour cela qu'elles ont de bons résultats.

JL : Faut-il de temps en temps que les femmes sachent taper du poing sur la table ?

YR : C'est indispensable si elles veulent se faire respecter. La politique, c'est un jeu de rapport de forces. Un monde sauvage où règne la loi du plus fort.

DG : Mais de l'extérieur, les gens en ont-ils conscience ?

YR : Non, ils n'en ont qu'un reflet et souvent le plus mauvais. La politique cela peut être le meilleur et le pire. On y rencontre aussi des gens remarquables, magnifiques. On peut y vivre aussi des moments exaltants de joie profonde. C'est pour cela aussi que c'est attirant, fascinant.

DG : L'enjeu du politique est aussi une question de définition des relations entre les hommes. D'une certaine façon, ils n'ont pas envie tellement de jouer avec les femmes parce que le jeu, c'est d'abord d'éprouver un rapport d'hommes à hommes.

YR : Tout à fait. Et ils aiment jouer entre eux. Observez une partie de foot, de rugby. On voit bien qu'ils sont heureux d'être entre eux. La fraternité d'armes et ses dérivés, c'est une réalité. Le jeu politique est des plus piquant. On ne sait jamais qui va gagner. Ils s'observent sans arrêt, se mesurent dans les épreuves, se défient, s'éprouvent. Entre eux. Les femmes dérangent. Mais les

femmes sont en train aussi de découvrir le plaisir de se retrouver entre elles. Elles créent leurs clubs, leurs associations, se retrouvent entre copines au restaurant, organisent des sorties, partent en vacances, de plus en plus. Le phénomène se développe... Elles aussi... Sauf qu'elles peuvent toujours rêver de créer un parti. Toutes les expériences ont échoué. L'opinion ne suit pas.

Être sur tous les fronts

JL : Quels sont les nouveaux fronts de lutte qui demeurent encore ?

YR : Ils sont nombreux. Certains viennent d'émerger. La violence domestique est de plus en plus dénoncée. Le viol conjugal est reconnu. La question du temps et du partage des tâches ménagères, du partage des soins aux enfants se posent de plus en plus. Les mentalités évoluent chez les plus jeunes. De plus en plus de jeunes pères acceptent de partager les tâches ménagères, les soins aux enfants. En même temps le fait que des fléaux, tels que l'inceste et la pédophilie, ne soient plus recouverts de cette indulgence, que l'on retrouvait chez les intellectuels et les gens de gauche, favorise les prises de conscience. Il n'y a pas longtemps, la femme violée était blâmée, le violeur pouvait parader. Les violences sexuelles étaient ignorées. Les femmes culpabilisées, moquées, se taisaient. Aujourd'hui elles parlent de plus en plus. Il reste bizarrement un domaine qui résiste surtout en France : c'est celui de la pub. De l'exploitation du corps de la femme dans des représentations publiques dégradantes. Un sujet qui m'a valu un vrai lynchage médiatique quand j'étais au gouvernement. J'avais voulu proposer une loi anti-sexiste inspirée de la loi anti-raciste. Je proposais de donner aux associations le pouvoir de porter plainte lorsqu'elles jugeaient qu'il y avait atteinte à la dignité. Une affaire toujours pas réglée mais des associations s'en occupent. Fort bien d'ailleurs. Reste à trouver quelques députées ou ministres, pour traduire dans la loi les dispositions nécessaires.

DG : Et la prostitution ?

YR : Vieux fléau ignoble. Vieille exploitation horrible de trafic d'êtres humains à des fins de profits. Vieux commerce de ce monde parallèle qu'est le "milieu" qui compte trop de complices, de connivences implicites ou explicites dans les sphères du pouvoir et dans l'opinion.

Cela représente un marché financier considérable qui s'internationalise de plus en plus. Les femmes sont "capturées", conditionnées, dressées. Pour ceux qui en doutent encore, le film *Chaos* le montre clairement. Et pour aggraver encore l'affaire, on en "importe" des pays pauvres, où la misère produit des proies faciles. Et les proxénètes en profitent pour revenir encore à la charge et demander une fois de plus que le "métier" soit reconnu, bénéficie de la sécurité sociale, des allocations familiales, de la retraite et pourquoi pas de formation continue. Je n'ai encore jamais rencontré une prostituée qui prépare sa fille à prendre sa succession. Mais les Hollandais, les Allemands, par la voix de quelques-uns de leurs parlementaires, veulent "officialiser" une prostitution qui serait "librement consentie" et cherchent à la distinguer de ce qu'ils appellent "la prostitution forcée". Pour moi, il n'y a qu'une prostitution : et lorsque la question a été posée au Conseil de l'Europe au moment de "Pékin plus cinq" (ce texte adopté par les Nations Unies), j'ai demandé à ces parlementaires s'ils étaient prêts à orienter leurs filles vers ce "métier" et comment ils voyaient la formation. Cela a suffi pour les mettre en minorité. Leur proposition n'est pas passée, mais ils ont essayé. Les proxénètes sont puissants. Leur organisation est internationale. Et ils ne désarment pas. Mais peut-être existe-t-il en ce moment une chance que Ségolène Royal a, me semble-t-il, saisie en demandant que le client, qui s'adresse à des prostitués des deux sexes, mineurs, soit poursuivi. C'est astucieux et c'est nouveau en France. Pénaliser le client. Cela ne s'était jamais vu. Mais savez-vous qu'il y a eu au Sénat des voix puissantes pour combattre la proposition. Renseignez-vous, cela vaut la peine et vous serez surprises. Il se peut, considérant la dénonciation de la pédophilie, qui cesse d'être couverte d'un silence complice et s'expose dans toute son horreur – l'affaire Dutroux a aidé à ouvrir les yeux sur ce commerce infâme – il se peut qu'enfin le Ministère de l'Intérieur, de la Justice, des Affaires Étrangères, mobilisent leurs administrations pour dénoncer et combattre ces trafics d'êtres humains. La question est : est-ce que cette indignation qui s'élève lorsqu'il s'agit de jeunes enfants pourra s'étendre aux femmes dont on veut toujours nous convaincre qu'il s'agit pour elles "du plus vieux métier du monde". Pour l'heure, le mal me semble plutôt s'étendre que reculer. Mais il se peut aussi que le jour où il y aura autant de prostitués hommes que de femmes, alors on verra s'élever un peu plus de voix pour

dénoncer cette atteinte à la dignité de la personne.

JL : Et en dehors de la prostitution ?

Une autre question est sur la sellette en ce moment. Différente mais importante et très symbolique. Elle touche à la théorie des sphères (le “privé” pour la femme, le “public” pour l’homme). Je veux parler de la question du partage des tâches familiales. Et c’est Ségolène Royal qui décidément est très astucieuse qui propose une solution. Rémunérer un congé du père au moment de la naissance d’un enfant. Le coût va être important et je ne suis pas sûre que tous les pères soient enchantés de la proposition. Mais beaucoup vont l’apprécier. Cela va dans le sens d’une réorganisation du temps des couples. Le temps des femmes n’est pas celui des hommes. Celles qui travaillent – et bientôt il y aura autant de femmes salariées que d’hommes salariés – disposent de moins de loisir, de moins de temps pour elles, pour militer ou pour faire de la politique. La question de la garde des enfants revient toujours dans ce débat. Là encore, les choses bougent. La Mairie de Paris a créé un “bureau du temps”. On aménage le temps de travail, les structures, pour rendre la vie des mères moins lourde à supporter.

JL : Voilà des fronts qui concernent plus les mœurs et moins la militance ?

YR : Est-ce que tout ne se tient pas ? Est-ce qu’il ne faut pas être sur tous les fronts ? En même temps. Agir à tous les niveaux ? Quand on le peut ? Quand le moment s’y prête ? Le temps est venu de remettre en question la théorie des sphères séparées. Même si elle a la vie dure, mais nul n’ignore aujourd’hui qu’il y a en tout homme une part de féminité et en toute femme une part de masculinité. Les choses ne sont pas aussi tranchées. La biologie n’est pas tout. Il y a la culture. Dans nos sociétés occidentales, les femmes peuvent être partout. Elles doivent être partout. Partout où elles entrent, elles humanisent les relations. Font progresser la démocratie. Le degré de démocratie d’une société se mesure à la place qui est faite aux femmes. Les Talibans l’ont montré s’il le fallait encore.

JL : Mais il y a la question des inégalités entre femmes ?

YR : Vous voulez parler des inégalités sociales ? culturelles ? géographiques ? Mais quelles que soient les inégalités entre femmes, à un moment donné, elles se retrouvent des points communs, ne serait-ce que leur rôle dans la procréation. On le voit en ce moment où nous

discutons des lois sur la bioéthique. Vous me direz qu'il s'agit d'un luxe que s'offrent les sociétés riches. C'est vrai. Mais on ne peut empêcher la science de galoper. Autant s'efforcer de comprendre. Les féministes devraient davantage s'intéresser à la question. Il y a risque d'instrumentalisation, d'utilisation du corps ou des produits du corps des femmes à des fins scientifiques... avec leur consentement. Une femme qui souhaite ardemment un enfant fera tout pour y parvenir et le corps médical qui s'occupe de ces questions ne va pas la dissuader. Il va les y pousser. Une tentative de stimulation ovarienne chez une femme dite stérile ne suffira pas pour obtenir des ovocytes que l'on va féconder in vitro et réimplanter. Cela exige chaque fois un traitement. Chaque fois une anesthésie. On recommencera et on recommencera aux dépens de la santé physique, psychologique de la femme. Et maintenant on a découvert que l'embryon, mais aussi l'ovocyte convenablement traité, pouvaient guérir des maladies jusque-là incurables. Mais pour ça on a besoin du consentement des femmes. On peut l'obtenir par persuasion ou en l'achetant. En ce moment, il existe dans les pays de l'Est des trafics d'ovocytes. On raconte qu'aux Etats-Unis des étudiantes vendent leurs ovocytes pour payer leurs études. Qu'en pensons-nous ? Les féministes là-dessus sont divisées. Moi je crois qu'il faut expliquer les risques de ces traitements. Et obtenir des femmes un consentement vraiment libre et éclairé. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Le plaisir de tenir tête

DG : Comment faites-vous pour rester vous-même et continuer à avoir le désir de faire bouger les choses ?

YR : C'était je crois dans ma nature, mais la culture, l'expérience acquises n'ont fait que renforcer cette tendance. J'ai eu la chance de faire des rencontres qui m'ont aidée à me réaliser. J'ai pu voir les côtés les plus nobles de la politique. Je sais dans quelle direction il faut aller. J'ai compris que contrairement aux idées reçues, le mépris d'autrui et la tricherie n'étaient pas, à terme, de bon conseil. J'ai donc choisi de rester moi même.

DG : Certainement il y a aussi chez vous une forme de plaisir, de plaisir à tenir tête. C'est-à-dire être toujours celle que l'on ne fera pas plier.

YR : Sans aucune doute. Mais aussi le plaisir indéniable que procure la réussite. Quand on voit le moment où on est élue, où on va avoir les moyens de faire prévaloir ses projets. Quand on voit arriver le moment où on a réussi à arracher une décision que beaucoup donnaient perdue d'avance. Je pense au remboursement de l'IVG, en 1982, à la création de bourses d'études scientifiques. Je pense au moment où j'ai pu à Lisieux obtenir l'ouverture d'un IUT dans cette ville que les barons locaux ne voulaient pas voir se développer, le moment où j'ai réussi à éviter de laisser écraser les finances de la ville par une taxation scandaleuse décidée unilatéralement par un Président de département hostile à la ville qui n'avait pu empêcher la construction d'une rocade. Des batailles dont je n'aurais pas moi-même garanti l'issue mais que j'ai gagnées par ma ténacité, ma capacité de résistance. Par ma conviction de la justesse de l'enjeu. Ce que certains peuvent prendre pour un défaut, j'en ai fait une qualité. Parce que je sais que si rien n'est jamais définitivement acquis, de la même façon rien n'est jamais définitivement perdu.